



Restauration lycée - Rentrée 2011

L'OGEC propose aux lycéens une formule qui permet aux parents de maîtriser le coût de la restauration tout en laissant aux élèves une liberté de choix.

- Pour les parents, une maîtrise des coûts et une possibilité de suivi de consommation :

Deux formules sont proposées :

- un **abonnement**. Le règlement se fait alors sur facture en début de trimestre, avec un avantage économique.
- un paiement **à la consommation**. Le règlement se fait alors par chargement d'une carte.

Le logiciel mis en place permet de suivre la consommation exacte de chaque élève. Ces informations peuvent vous être fournies dès que vous le souhaitez.

- Pour les élèves, une gestion d'un capital de points :

A la cafétéria comme au self, la valeur de chaque produit est affichée en points : par exemple, une compote ou une tarte ne valent pas le même nombre de points.

Pour le coût d'un repas dans un système classique, l'élève dispose d'un capital de 36 points qu'il peut utiliser **tout au long de la journée, à la cafétéria et au self.**

Les différentes formules proposées :

- Des **abonnements** pour 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine.
Ils sont facturés par trimestre et donnent droit à un forfait de 36 points par jour.
 - Les points non consommés dans la journée sont **reportés sur la semaine.**
Exemple : un élève abonné le lundi et le mardi qui n'a utilisé que 30 points le lundi et 33 points le mardi se constitue un capital de 9 points qu'il peut utiliser le mercredi, le jeudi ou le vendredi.
 - Ils peuvent être complétés par une somme d'argent déposée sur la carte.
Exemple : un élève abonné le lundi et mardi pourra déjeuner un jeudi à condition d'avoir déposé de l'argent sur sa carte.
 - Le forfait de 36 points peut être dépassé jusqu'à concurrence de 40 points. Les points supplémentaires seront déduits de la somme d'argent complémentaire ou du report de points éventuels.
Exemple : un élève abonné le lundi peut consommer pour 39 points à condition d'avoir déposé de l'argent sur sa carte. Les 3 points supplémentaires seront décomptés de son solde.
- Une **formule libre** permettant de consommer à « volonté » dans les limites de la somme d'argent déposée sur la carte.

Les valeurs du point dépendent de la formule choisie :

Formule libre :	0,1944 €	
DP1jour :	0,1917 €	DP2jours : 0,1872 €
DP3jours :	0,1797 €	DP4jours : 0,1714 €

Dans un souci d'équilibre alimentaire et conscient des besoins différents de chaque jeune, l'OGEC a fait en sorte que, sans augmenter les coûts pour les familles, chaque élève puisse composer ses repas selon ses souhaits et son budget.

Nous souhaitons que cette formule ait un rôle pédagogique dans l'apprentissage de la gestion d'un budget pour les élèves et qu'elle soit aussi l'occasion de dialogue parent-enfant dans la marge de liberté que les parents laissent à leur enfant.